



n° 172

mars 2015

Le COMBATTANT du LOT-ET-GARONNE

Union fédérale • 4, rue Ledru-Rollin – 47000 AGEN • Tél : 05-53-66-13-34 • Courriel : unionfederale47@sfr.fr • Président fédéral : Michel VERWEIRE

Au moment où nous devons envoyer les articles de notre journal départemental et face à une actualité qui nous bouleverse, nous publions en tête les communiqués suivants :

COMMUNIQUÉ DE L'UNION FÉDÉRALE

L'Union fédérale 47 s'associe pleinement au soutien exprimé par le siège national le 8 janvier 2015.

La République a subi un attentat touchant dans sa chair deux symboles de la démocratie que sont la Presse et les forces de l'ordre.

L'Union fédérale des Anciens Combattants, Victimes de guerre et des Jeunesses de l'Union fédérale ne peut qu'apporter son soutien à tous ceux qui défendent la Liberté et les Droits de l'Homme de par le monde.

Fait à Paris, le 8 janvier 2015

Notre jeune Secrétaire départemental, Bryan DIETZ, a souhaité s'exprimer suite à l'horrible tragédie de Charlie Hebdo.

La liberté : un combat d'hier et d'aujourd'hui

Ce mercredi 7 janvier a eu lieu une fusillade dans les locaux de Charlie Hebdo causant la mort des dessinateurs Charb, Cabu, Wolinski, Tignous, Honoré, de la psychiatre Elsa Cayat, du correcteur Mustapha Ourrad ainsi que de l'économiste Bernard Maris. À cette liste s'ajoutent les décès de Frédéric Boisseau, agent d'entretien, et de Michel Renaud, invité de la rédaction. Enfin, deux policiers ont été abattus par les terroristes. Il s'agit du Lieutenant Franck Brinsolaro et du Lieutenant Ahmed Merabet.

Les deux terroristes ont pris la fuite et ont été activement recherchés par la police. La traque a pris fin deux jours plus tard par l'intervention des forces de police qui ont abattu les deux terroristes. Dans le même temps, un troisième individu, proche des terroristes de Charlie Hebdo, a abattu, à son tour la jeune stagiaire policière Clarissa Jean-Philippe. Cet individu s'est ensuite retranché dans un magasin casher où il a tué quatre otages. Il a finalement été abattu par le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale et le RAID.

Le Président de la République, mardi 13 janvier 2015 à la Préfecture de police, a rendu hommage aux trois policiers qui, par leur sacrifice, illustrent ce qu'est le professionnalisme, ce qu'est le dévouement, ce qu'est l'attachement aux valeurs qui fondent notre République. Le

même jour, à Jérusalem, la République française était représentée par M^{me} Ségolène Royal, ministre, pour assister aux obsèques des otages du magasin casher.

Ces événements sont une atteinte grave portée à la liberté d'expression, l'une de nos valeurs républicaines. Plus généralement, c'est un outrage à la liberté.

Ces attentats ont suscité l'indignation de l'ensemble du peuple français et du monde entier, de tout parti politique et de toute religion, réunis pour montrer la volonté de la République française à ne pas se résigner face au terrorisme.

Il s'agit, pour l'heure, de défendre nos libertés face au terrorisme et c'est une préoccupation qui rappelle l'un des combats d'hier, celui des Résistants pendant la deuxième guerre mondiale qui se sont battus pour défendre nos libertés, nos valeurs républicaines face à l'occupant.

La liberté est une préoccupation de toujours, d'hier et encore de nos jours. Rendons hommage à l'ensemble des victimes de la fusillade...

Nous avons une pensée pour les familles de victimes...

Bryan DIETZ
14 janvier 2015

Récompenses de l'Union fédérale

Extrait de la note du 6 juin 2014 du Président de la Commission nationale Décorations et Récompenses

Il est rappelé que les fiches individuelles de proposition pour les récompenses UF (Médailles : Vermeil, Argent, Bronze et Diplômes d'Honneur) doivent parvenir au siège parisien de l'Union fédérale suffisamment tôt pour être instruites et permettre l'établissement et la signature des diplômes correspondants, notamment en ce qui concerne les échelons Vermeil et Argent, les autres étant signées par les Présidents des Fédérations départementales.

Le calendrier à respecter est le suivant :

- **Médaille de Vermeil** : attribuée par le Président national après accord du Conseil d'Administration à des adhérents comptant plus de cinq années dans l'échelon Argent et ayant tenu un poste à responsabilité ou s'étant distingués par une activité particulièrement importante dans la marche et le développement du monde combattant. Les fiches de propositions doivent parvenir au siège national, assorties des avis prévus, **au plus tard le 15 janvier et 20 août de chaque année.**
- **Médaille d'Argent** : attribuée par le Président national aux adhérents titulaires de la Médaille de Bronze depuis au moins cinq ans et ayant tenu un poste à responsabilité ou s'étant distingués par une activité importante dans la marche ou le développement du monde combattant. Les fiches individuelles de propositions doivent parvenir au siège national **au plus tard pour les 15**

janvier, 15 mars, 15 mai, 20 août et 15 octobre pour pouvoir être expédiées dans la première décennie des mois de février, avril, juin, septembre et novembre.

- **Médaille de Bronze** : attribuée par le Président régional ou départemental après trois années de détention du Diplôme d'Honneur. Les listes des bénéficiaires **doivent parvenir au siège national pour les mêmes dates** que celles d'Argent afin de permettre l'impression des Diplômes qui restent à signer par les Présidents départementaux.
- **Diplôme d'Honneur** : attribué par le Président départemental aux adhérents comptant au moins trois ans de présence. La liste des bénéficiaires est à faire parvenir au siège national dans les mêmes conditions que la Médaille de Bronze.

Nota : il est rappelé que depuis l'automne 2011, seul le nouvel imprimé distribué aux Sections est à utiliser pour les demandes de médailles UF, à l'exclusion de tout autre modèle.

La vie de nos Sections

AGEN

M. Jean-Pierre ALMARAZ recherche des Résistants

Petit-fils de Résistants et fils de Résistants, je fais des recherches sur les faits et actions qui ont eu lieu chez mes grands-parents, Alice et André GROUSSET à Cuzorn en Lot-et-Garonne. Mon père, pour sa part, fut réfractaire au STO puis, par la suite, engagé pour la durée de la guerre contre les Allemands.

Il a servi dans le bataillon d'Atlantique à la Pointe de Grave, puis à la poche de Saint-Nazaire, avant d'aller en Alsace puis en Allemagne.

En Lot-et-Garonne, les Alsaciens et Lorrains furent nombreux à venir grossir les rangs des maquis. Agen fut le siège de la Préfecture du Haut-Rhin, repliée chez nous.

Ma famille était en relation avec M. Édouard RICHARD, Maire de Colmar, responsable du service aux réfugiés en remplacement de Maurice JACOB, arrêté puis déporté et mort en déportation.

Parmi les personnes venues chez mes grands-parents, deux noms revenaient souvent : MM. André JOST et Robert UMECKER, des hommes qui ont connu des moments difficiles mais à qui beaucoup de nos compatriotes ont dû le salut. Mêlés à la milice malgré eux, ils sont toujours restés en contact avec la Résistance, ce qui leur permettait d'aviser les personnes en danger et ce jusqu'au jour où se sentant menacés, ils se sont échappés.

Je viens auprès de vos services pour lancer un appel afin d'en savoir plus sur ces deux hommes qui ont tant œuvré aux côtés de M. Émile ERHARD, un autre Alsacien de très grande valeur, Agent P2, membre des réseaux Brutus et Gallia.

Parmi vos amis et lecteurs, peut-être y a-t-il des personnes qui ont des informations sur Roby (Robert UMECKER) et Dédé (André JOST). Robert UMECKER, ami de longue date d'Émile ERHARD, était linotypiste à Mulhouse. J'ai ouï dire qu'André JOST aurait écrit un livre. Qu'en est-il ? André JOST était originaire de Strasbourg. Je ne sais si ma requête peut être prise en considération. Mon but, outre d'être mieux informé sur Dédé et Roby, est bien de les mettre à la place qu'ils méritent chez nous.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.

► Jean-Pierre ALMARAZ

CASTILLONNÈS



Le Président Delpit lors de son pot de départ, le 18 septembre 2013 à Castillonnès.

Au moment où nous envoyons nos articles au journal, nous apprenons le décès de M. Jacques DELPIT survenu ce matin 14 janvier 2015, Président honoraire de la Section de l'Union Fraternelle Union Fédérale du canton de Castillonnès.

Nous adressons à Madame DELPIT et à sa famille toutes nos très sincères condoléances.

CANCON

Nous prions le Président Jean-Pierre VIGUIER et la famille du défunt de nous excuser pour le retard apporté à la publication de l'article nécrologique ci-dessous qui aurait dû figurer dans le dernier journal n° 171.

Nécrologie



La Section de l'Union fédérale des Anciens Combattants de Cancon est une nouvelle fois en deuil. Ancien Combattant et Maire de Monviel de 1978 à 2014, Maurice MENESPLIER nous a quittés à l'âge de 82 ans, après une longue maladie.

Sa famille, ses nombreux amis, les Médaillés militaires et les Anciens Combattants entourés de leurs drapeaux lui ont rendu hommage lors de la cérémonie de ses obsèques le 18 août en l'église de Monviel et de l'inhumation au cimetière de la localité.

En 1954, Maurice MENESPLIER commence sa carrière militaire en qualité d'engagé volontaire et rejoint l'Indochine pour deux ans avec un régiment de tirailleurs marocains. À l'issue de ce séjour, il est affecté au Maroc de 1956 à 1957.

De retour en Métropole, il suit un stage à Bourges au titre de l'aviation légère de l'Armée de terre (ALAT). Dès sa sortie de stage, il est affecté en Algérie dans une base ALAT près de Constantine.

Le 12 juillet 1961, au cours d'une opération, l'hélicoptère à bord duquel il se trouve est touché par des tirs ennemis et tombe en mer. Maurice parvient à regagner la côte malgré de graves blessures à une jambe.

Dans le cadre d'un rapatriement sanitaire, il rentre en France en novembre 1961. Dès sa reprise du service, il est affecté dans une unité de l'ALAT à Dax.

Le 1^{er} novembre 1967, il fait valoir ses droits à pension de retraite avec le grade d'Adjudant et se retire à Monviel pour rejoindre son exploitation agricole avec sa famille.

Maire de Monviel de 1978 à 2014, toujours disponible, très attaché au Devoir de mémoire et aux vertus républicaines, il était adhérent aux Médaillés militaires de Villeneuve, à la Section UF de Cancon et à la Fondation André MAGINOT.

Il était titulaire de nombreuses décorations : Médaille militaire, Croix de combattant, Médailles commémoratives Indochine et AFN.

Un hommage émouvant lui fut également rendu par M^{me} Marcelle AUCHE, récemment Maire.

À son épouse et à ses proches, la Section de Cancon renouvelle ses sincères condoléances et les assure de son soutien.

► Jean-Pierre VIGUIER
Président

MIRAMONT-DE-GUYENNE

Communiqué
de dernière minute

Je vous signale le décès de l'un de nos camarades survenu le 29 décembre dernier et pour lequel nous avons participé à la cérémonie de ses obsèques, l'accompagnant de dix drapeaux d'Anciens Combattants. Il s'agit de M. Gilbert KLEIN, notre Secrétaire de la Section miramontaise. Il était adhérent depuis le 3 mars 1999.

Dimanche 11 janvier, nous avons fait notre Assemblée générale annuelle. Après la minute de silence pour nos camarades défunts, j'ai donné lecture du communiqué de l'Union fédérale du 8 janvier, relatif à l'attentat perpétré contre *Charlie Hebdo* et contre la Liberté et les Droits de l'Homme. Nous avons, au travers de ce communiqué, participé d'une certaine manière au mouvement général qui s'est déroulé en cette circonstance.

► Roger PAUL
Président de la Section de l'Union
fédérale miramontaise



Le 1^{er} novembre 2014, à l'invitation faite par M. René COURCELLE, Président cantonal de Lauzun-Miramont du Souvenir français, par l'intermédiaire de M. BALUTET, Président du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants de Miramont-de-Guyenne, une délégation de l'Union fédérale, Section de Miramont-de-Guyenne (composée de MM. Pierre BOUCHE-RIE, Président honoraire ; Roger PAUL, Président de la Section ; Bruno FÉDRIGO, Porte-drapeau ; Roland GARACH, Trésorier) a participé à la cérémonie organisée par le Souvenir français pour rendre hommage aux Anciens Combattants, morts pour la France, inhumés au « Carré Militaire » et autres lieux situés sur l'espace du cimetière de Miramont-de-Guyenne.



Cette cérémonie regroupait les drapeaux des diverses Associations d'Anciens Combattants du canton, les personnalités élues, des représentants militaires et de nombreux témoins venus pour renouer avec cette tradition commémorative. À noter que cet espace du « Carré Militaire » avait été totalement repris dans son entretien par le Comité du Souvenir français pour le canton, avec la contribution des différentes communes concernées.

► Roger PAUL

SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN

Quand Agen se déplace
à Saint-Colomb-
de-Lauzun...

Samedi 29 novembre 2014, M. Pierre PEYRATOUT, vice-Président chargé de la Chancellerie, représentant l'Union fédérale des Anciens Combattants de Lot-et-Garonne, et M^{me} FREM-COURT, également vice-Présidente de l'Union fédérale des ACVG, se sont déplacés au domicile de M. Pierre SURE, Président de la Section UF de Saint-Colomb-de-Lauzun, afin de lui remettre la Médaille d'Argent de la Fédération.



Cette récompense n'avait pas pu lui être remise au Congrès de Tonneins en septembre dernier, en raison d'un problème de santé du récipiendaire. C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de la lui remettre à son domicile. Après accord de l'intéressé, c'est dans une chaude ambiance que la délégation départementale était reçue ce samedi à « Parophie » vers 11h, par un comité d'accueil d'une vingtaine de personnes, composé des membres de sa famille, de ses amis, d'Anciens Combattants et de voisins.

Les présentations faites, M. Pierre PEYRATOUT remerciait toutes les personnes présentes et excusait le Président VERWEIRE, retenu par des obligations familiales. Il rappelait le dévouement de M. SURE au service du monde combattant en tant que Président de sa Section depuis plus de vingt-deux ans. « Bravo pour votre persévérance à servir dans cette fonction difficile à assumer parfois, car le monde combattant demande beaucoup. Il ne faut pas toujours en attendre des remerciements et des récompenses, mais plus souvent des critiques ... ».



Pierre PEYRATOUT, au nom du Président national Jean-Claude BUISSET, remettait de façon officielle et solennelle, pour services rendus, la Médaille d'Argent de l'Union fédérale « amplement méritée pour vos vingt-deux ans de présidence » ainsi que les félicitations personnelles du Président national. Le Président Pierre Francis SURE, ému, remerciait la délégation venue lui remettre cette récompense. Puis, dans une ambiance festive, chacun félicitait le nouveau « décoré » et trinquaient le verre de champagne à la main. Un buffet, largement garni et confectionné en grande partie par M. et M^{me} SURE et leur fille, boulangère-pâtissière, clôturait cette sympathique cérémonie. Cette « première », très réussie, doit en appeler d'autres...

NÉRAC

Dates des permanences

M^{me} Josiane CAPES, Présidente de l'Union fédérale néracaise, rappelle qu'elle tient une permanence, salle Lapeyrusse à Nérac, de 9h30 à 11h30 le troisième samedi du mois, sauf les mois d'août et de décembre.

Rappel des dates pour l'année 2015 :

17 janvier – 21 février – 21 mars – 18 avril – 16 mai – 20 juin – 18 juillet – 19 septembre – 17 octobre – 21 novembre.

MARMANDE

5 décembre, Journée
nationale en hommage
aux Morts pour la France
pendant la guerre
d'Algérie et les combats
du Maroc et de la Tunisie

Vendredi 5 décembre, 17h, le temps est menaçant quand les Porte-drapeaux dirigés par M. DULIN, Président du Comité d'Entente, pénètrent dans le jardin du Monument aux morts, dont les trois nôtres : Pierre MAURIN, Michel CARTIER et Arlette MAURIN qui porte celui du Comité d'Entente.

Après le « Garde-à-vous », le Président des PG et CATM, Jean FURNASSIER, lit le message des Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, qui relate cette guerre d'Algérie du 1^{er} novembre 1954 au 3 juillet 1962 (Indépendance), où durant cette période 24 000 militaires tombèrent au champ d'honneur, laissant tant de familles meurtries, et

au sein même de la Nation et de son Armée, tant de séquelles et de rancœur. Nous ne sommes pas encore prêts à fraterniser, il y a toujours un frein à la réconciliation entre nos peuples.

M. Frédéric BOVET, sous-Préfet de Marmande-Nérac, lit le message du nouveau Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, M. Jean-Marc TODESCHINI qui remplace Kader ARIF, prié de démissionner par le chef de l'État et des Armées. C'est le dépôt des gerbes : M. DULIN dépose celle des Anciens Combattants. M. le Maire, Daniel BENQUET, et une enfant du Conseil des Enfants déposent celle de la Municipalité. La suppléante du vice-Président du Conseil général dépose celle du département. M. le sous-Préfet dépose celle de l'Arrondissement.

Après la *Sonnerie aux morts*, la minute de silence, *La Marseillaise* clôture la cérémonie. Les Autorités saluent et remercient les 19 Porte-drapeaux. Il manque les deux habituels du 5 décembre.

Notre Président Jacky MALARTIC remercie nos Porte-drapeaux, le petit-fils de M. CARTIER (qui est militaire au 48^e RI d'Agén et qui nous fait l'honneur d'assister à nos cérémonies quand l'armée le lui permet) ainsi que le jeune (11 ans) Porte-drapeau Michel GAJAC, de Sainte-Bazeille.

► Jacky MALARTIC

L'Appelé du contingent
et la quille

Pourquoi l'Appelé criait-il « la quille ! » et « la quille bordel ! » ? Quand il avait la quille, c'était la fin de son service militaire et le retour à la vie civile. Quand le service militaire était obligatoire, l'Appelé devait obligatoirement faire :

- les corvées : les toilettes, balayage des chambres et réfectoires, peintures, etc.
- le sport militaire : parcours du combattant, marches de 20, 30 et 50 km et plus, avec treillis, brodequins, guêtres, casque lourd, paquetage, armes, munitions, cartouchières, etc.
- apprendre à marcher au pas et à défiler.
- manier les armes : démonter et remonter les yeux fermés toutes les armes mélangées.
- apprendre : à tirer et faire du tir, monter la garde et saluer.
- connaître les plaisanteries de bidasses : lit en portefeuille et seau d'eau pendant la sieste et autres...
- faire les punitions et de la prison.

Dès les premiers jours, il décomptait les jours restant à faire avant la fin de son service militaire dont la durée a varié d'une à plusieurs années pendant les guerres.

- avant 1900, « jouer des quilles », c'était s'enfuir, les quilles étant les jambes.
- vers la fin du XIX^e siècle, la quille était le bateau qui ramenait en France métropolitaine les forçats libérés du bagne de Cayenne (Guyane). « Avoir la quille » signifiait alors « être libre », « la fin de l'enfer ».
- le verbe « quiller » signifiait « abandonner », « quitter », « partir ».
- en argot, une quille de roteux était « une bouteille » que l'Appelé buvait avec ses

copains de « Classe » quand il avait rendu son paquetage.

e) avant la deuxième guerre Mondiale, la hiérarchie militaire, pour limiter les ardeurs sexuelles des jeunes Appelés, mêlait à la nourriture et surtout au vin du bromure de potassium qui est anaphrodisiaque par excellence. Ces jeunes Appelés attendaient la fin du service militaire pour avoir une belle et véritable érection, « une grosse quille ». Ils criaient « la quille bordel !! » car, avec la virilité retrouvée, ils pouvaient se permettre d'aller fréquenter avec efficacité un tel lieu de débauche.

L'Appelé, dès le début de son service militaire, consacrait son temps libre à fabriquer « sa quille ». Très souvent en bois ou métallique, il sculpte son nom, le numéro de la Classe d'incorporation, ceux des régiments, des unités, des campagnes, des étapes qu'il fera. Elle sera colorisée aux couleurs de son Régiment. Il fera des inscriptions et des dessins grivois : le conscrit, libéré après avoir été « bon pour le service armé », devient « bon pour les filles » et sa quille sera de différentes tailles et ornée de divers attributs (ailes, parachutes, insignes, etc.). Il la portera autour de son cou lors de la cérémonie de son retour à la vie civile et tout le temps qu'il mettra pour rentrer chez lui. Elle est toujours très « arrosée » par tous les copains de la Classe.

Le Père Cent

Il s'agirait d'une tradition de comptage des cent jours précédents l'arrivée de « la quille » car une fois ce bateau eut un retard de cent jours.

► Appelé Chasseur MALARTIC

NOS DEUILS

Castillonnès : M. DELPIT Jacques.
Meilhan-Sainte-Bazeille : M^{me} THEVES Yvette.
Miramont-de-Guyenne : M. DOIMO Angelo. M. KLEIN Gilbert.
Monflanquin : M. BALSE Henri.

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

Il ne faut jurer de rien !

Donneur aujourd'hui, recevez demain !

Pensez au Fonds social de l'Union fédérale